



COMMUNE DE MAURECOURT

78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Date convocation :
12 mai 2026

Date affichage avis :
12 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Objet :
**CESSION DE A
PROPRIÉTÉ
CADASTRÉE AH1364
15 RUE MAURICE
BERTEAUX**

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Régis TRICHARD, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Michèle BARATELLA, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRECOURT, Mme Annette MORIN, Mme Valérie BAYLOT, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Rémi LEVEQUE, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Noémie CASSELEUX, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN-SAINT- AMAND, Mme Camille LAVIALLE.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO (représentée par M. PERROT), Mme Alice FOURNIL (représentée par Mme Noémie CASSELEUX), M. Côme GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET).

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc HOUBRON

DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal ;

Sur présentation de Monsieur Sylvain PERROT ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'estimation du service des Domaines en date du 8 décembre 2022 ;

Vu la délibération du 10 juillet 2025 approuvant la convention de location-vente du bien situé 15 rue Maurice Berteaux à Maurecourt ;

Vu ladite convention signée avec Monsieur RANDON ;

Considérant que le bien communal situé 15 rue Maurice Berteaux à Maurecourt, cadastré section AH n°1364, d'une superficie de 155 m², a fait l'objet d'une convention de location-vente ;

Considérant que Monsieur RANDON a respecté l'ensemble de ses engagements contractuels et a manifesté sa volonté de lever l'option d'achat ;

Considérant que le prix de vente a été fixé à 190 000 euros net vendeur ;

Considérant que les loyers versés dans le cadre de la location-vente s'élèvent à **12 000 euros** et viennent en déduction du prix de vente conformément aux stipulations contractuelles ;

Considérant que le montant restant dû au titre de la cession s'élève à **178 000 euros net vendeur** ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la cession définitive dudit bien ;

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260521-2026-48-49-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026

Après en avoir délibéré à l'unanimité,



Décide :

- **D'approuver** la cession du bien communal situé 15 rue Maurice Berteaux à Maurecourt, cadastré section AH n°1364, au profit de Monsieur RANDON ;
- **De fixer** le prix de vente à 190 000 euros net vendeur, dont sera déduit le montant des loyers versés, soit un prix restant dû de **178 000 euros** net vendeur ;
- **De préciser** que le paiement du solde interviendra lors de la signature de l'acte authentique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente à intervenir devant notaire ainsi que tout document afférent à cette cession ;
- **De préciser** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 23 mai 2026


Le Maire
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260521-2026-48-49-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026

